Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503253-20260605-DE_2026_27-DE

Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHAISE

Séance du 05 juin 2026

Le vendredi 05 juin 2026 à 19 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. Ludovic LE SQUER, Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD, Mme Aurélie DUBOS, M. Sébastien GOUPIL, Mme Amandine GORIUS, M. Alexandre BARRET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers excusés : Mme Édith CAPELE, M. Joël BRUNEAU, Mme Martine COUVERT, M. Alexandre DUBOS
Nombre de conseillers municipaux présents : 07
Nombre de Pouvoirs de vote : 02 - Mme Martine COUVERT pour M. Sébastien GOUPIL et M. Joël BRUNEAU pour M. Ludovic LE SQUER

Date de convocation : 01/06/2026

Mme BOUGEARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026/27
OBJET : Sénatoriales - Élection du délégué et suppléants communaux

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Alexandre BARRET né le 01.12.1990
- Sébastien GOUPIL né le 01.07.1986
- Walter Gérard né le 09.07.1973
- Karine BOUGEARD née le 13.05.1974

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503253-20260605-DE_2026_27-DE

Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

b) Les candidatures enregistrées :

M. Ludovic LE SQUER – candidat délégué

Liste de Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD et Mme Amandine GORIUS - candidats délégués suppléants

c) Élection du délégué

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote, sans débat, au scrutin secret majoritaire à 2 tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9 - bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

A obtenu : M. LE SQUER = 9 voix

M. LE SQUER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après enregistrement de la liste de candidatures, il est procédé au vote, sans débat, au scrutin secret majoritaire à 2 tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

M. GÉRARD Walter :
- nombre de bulletins : 9 - bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

M. GERARD Walter ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme BOUGEARD Karine :
- nombre de bulletins : 9 - bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Mme BOUGEARD Karine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléante pour les élections sénatoriales.

Mme GORIUS Amandine :

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503253-20260605-DE_2026_27-DE

Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

- nombre de bulletins : 9 - bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Mme Gorius amandine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Pour copie conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Ludovic LE SQUER